

SYNDICAT DES EAUX DE L'ABBAYE DES TROIS ROIS

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU 12 AVRIL 2018

Le 15 février 2018, à 20 heures, se sont réunis en mairie d'ETRAPPE:

- Jean Marie JACOB, président,
- Francis LHOMME, vice-président,
- Cyril CORNEVAUX, vice-président,
- les délégués : Jean BOURQUIN, David GENIN, Pascal CASARTELLI, Nicolas LHOMME, Jean Paul BELON, Jean François GREMAUX,
- Étaient représentés : Frédéric ROUTHIER par Sylvie PIOCHE, Denise MATHIOT par Valérie BONDUELLE
- Sébastien HUSTE-GRANGE de VEOLIA,
- Michel BOURRELIER, MBConseils.

1 : Election d'un secrétaire de séance :

Nicolas LHOMME est élu à l'unanimité.

2 : Approbation du compte rendu de la réunion du 15 février 2018 :

Le compte rendu est validé à l'unanimité.

3 : Questions à VEOLIA:

- **Anti intrusions** : la pose est en cours.

- **SIG** : la consultation de géomètres est en cours. Accompagné des agents Véolia, le géomètre retenu effectuera le levé des affleurants et le transmettra au service cartographique de Véolia à Voujeaucourt. Le SIG doit être achevé fin juin.

- **Télé relève** : la campagne a commencé le 12 mars. Des courriers sont envoyés aux abonnés pour prendre rendez-vous pour changer les compteurs. 533 compteurs sont à remplacer et 109 compteurs récents (de 2013 à 2017) sont simplement à équiper.
90 % à minima des compteurs seront équipés au 15 juin.
La fin de la campagne est prévue fin juin à Bretigney.
3 refus ont été enregistrés à Marvelise.
Cette télé relève n'a rien à voir avec les compteurs LINKY.
Un courrier sera envoyé à chaque abonné en fin d'année pour expliquer le fonctionnement de la télé relève sur internet.

Cette campagne doit permettre d'équiper les compteurs de sectorisation existants. Pour ceux à créer, la discussion est ouverte.

- **Etat des fuites depuis le début d'année** : l'inventaire sera fait prochainement.

- **Travaux** : les travaux à Onans sont terminés. A Bretigney, le lavage du réservoir est fait. La diminution du marnage et le remplacement de l'UV seront réalisés au second trimestre. Le remplacement de l'UV se fera avec un électrolyseur chlore/sel préférable à un javellisateur.

- **mise aux normes des réservoirs** : cette option au nouveau contrat n'a pas été retenue, le syndicat pouvant procéder lui-même à cette mise aux normes. Pour cela, Véolia transmettra au président la liste des équipements nécessaires et un contrôle sera réalisé à la prochaine visite des installations.

- **mouvements chez Véolia** : Sébastien HUSTET-GRANGE va rejoindre PAU, son pays natal, cet été. Son remplaçant n'est pas encore officiellement nommé.
L'agence de Voujeaucourt redevient autonome par rapport au siège de Metz.

- **questions diverses** : des poteaux d'incendie ont été remplacés à Geney par Véolia, qui a offert le meilleur rapport qualité/prix.

4 : Travaux de réhabilitation des réseaux :

La réception des travaux est prévue le 27 avril prochain : à 10 h30 à Etrappe et à 11 h à Geney

- 4.1: Projet sur GENEY :

L'entreprise se félicite de la bonne coordination avec Véolia. Le décompte définitif est inférieur de 2000 € malgré les intempéries.

- 4.2: Projet sur ETRAPPE :

Un imprévu de chantier sous la forme d'une canalisation en mauvais état découverte lors des raccordements et qui doit être remplacée. Le syndicat est en attente de la réponse à sa demande de subvention, qui devrait rentrer dans l'enveloppe initialement prévue. Le maître d'œuvre a accepté un rabais de 400 € de ses honoraires.

5 : Emprunt pour financer la télé relève:

Le Crédit Agricole peut consentir un emprunt sur 10 ans au taux de 1.11% pour les 85 000 € servant à financer la télé relève, soit des annuités de 9 027.52 €, auxquelles s'ajoute un prêt relais pour la TVA de 17 000 €.

A l'unanimité, le conseil syndical accepte cette proposition et donne pouvoir au président pour la formaliser.

6 : Compte de gestion et administratif 2017:

Francis LHOMME, vice-président, présente le compte administratif 2017, le président étant sorti. Il en ressort un excédent de 21 958.49 €.

A l'unanimité, le conseil valide ce compte administratif.

7 : Affectation du résultat :

Le résultat à affecter s'élève à 105 563.24 €.

Il est proposé d'affecter cette somme de la façon suivante :

- affectation en réserves R 1064 en investissement : 83 604.75 €

- report en exploitation R 002 : 21 958.49 €

A l'unanimité, le conseil valide ce report.

8 : Budget primitif 2018 :

Le budget primitif 2018 est présenté :

En exploitation :

49 878.90 € en dépenses pour 72 462.44 € en recettes

En investissement :

689 166.95 € en dépenses pour 734 632.90 € en recettes (y compris les 83 212.25 € de report)

Soit au total du budget :

739 045.85 € en dépenses pour 807 095.34 € en recettes.

A l'unanimité, le conseil valide ce budget primitif.

8 : Questions diverses :

- La CC des 2 vallées propose au syndicat un forfait de 1 000 € par an pour l'aide logistique qu'elle lui apporte. Cette aide étant très limitée, à l'unanimité, le conseil syndical refuse cette proposition.

- Expropriation POINSOT : le président a pris rendez-vous avec un avocat spécialisé dans le droit de l'expropriation. A l'unanimité, le conseil lui donne tous pouvoirs pour clore cette affaire au mieux et au plus vite.

- Elections à Accolans : les nouveaux élus d'Accolans ont demandé au président de rendre les clés de la mairie dont il avait libre accès, en tant que conseiller municipal (qu'il est toujours) mais surtout en tant que président du syndicat. En effet, la mairie d'Accolans est le siège du syndicat de l'Abbaye des trois rois, et par convention, la précédente municipalité avait donné libre accès au président pour utiliser le matériel et entreposer les archives du syndicat.

A l'unanimité, le conseil syndical demande à la nouvelle municipalité d'honorer cette convention en redonnant libre accès au président.

La séance est close à 22 heures.

Dressé par MBConseils, le 17 avril 2018.